



Informations sur les demandes de visa

Informations générales

1. Contact

Adresse: 82, Ave. Roi Baudoin / B.P. 8400, Kinshasa
Tel.: 00243 – 81- 556.13.80/81/82
E-Mail: info@kinshasa.diplo.de

2. Heures d'ouverture du Service de Visa

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 – 12 heures.

En dehors des heures d'ouverture du Service Visa, aucune demande de visa ne peut être déposée, aucune information ne sera donnée et aucun visa ne sera délivré.

3. Procédure de demande

- Chaque demandeur de visa est obligé de **se présenter personnellement** au Service de Visa à l'Ambassade. Il en est de même pour les candidats des provinces éloignées de la RDC (par exemple, Goma, Bukavu, etc.) Autorisations pour la délivrance d'un visa auprès d'une représentation allemande plus proche (p.ex.: Kigali, Kampala, etc.) **ne sont pas** possibles. Il est conseillé, en vue de la procédure, de prendre contact avec l'ambassade dès le début.
- Les demandes de visa doivent être déposées au moins **deux semaines** avant la date prévue du voyage (ceci est valable pour les demandes pour des séjours jusqu'à trois mois).
- Les formulaires de demande sont disponibles **gratuitement** à l'Ambassade ou sur le site www.kinshasa.diplo.de ou www.auswaertiges-amt.de.
- Le formulaire de demande de visa doit être signé par le demandeur lui-même.
- Tous les documents nécessaires sont à présenter lors du dépôt de la demande de visa.
- Les documents envoyés à l'Ambassade par voie postale ou par courrier électronique ne seront pas considérés.
- La présentation de tous les documents exigés n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa.
- Les demandes de visa incomplètes seront refusées.
- Les mineurs d'âge doivent être accompagnés lors du dépôt de la demande de visa de leur tuteur légal. Si cette tutelle est basée sur une décision judiciaire, celle-ci devra être présentée.